La CCLL vous propose un coup d'œil sur 2021



Ouverture des centres de vaccination

Le 11 Janvier 2021, afin de lutter contre la pandémie de la COVID-19, l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté a sollicité la Communauté de Communes Loue-Lison pour ouvrir, organiser et piloter deux centres de vaccination sur le territoire Loue-Lison dans le cadre du contrat local de santé.

Une semaine plus tard, le 18 janvier 2021, grâce à la mobilisation des Elus, des professionnels de santé, des agents de la CCLL, des communes d'Ornans et Quingey et des bénévoles, deux centres de vaccination ont ouvert leurs portes à Quingey et à Ornans afin de permettre à toute la population de la CCLL de pouvoir se faire vacciner dans un centre situé à 30 kms maximum de leur domicile.

Si « le défi vaccination » devait durer initialement 15 jours, les centres de vaccination d'Ornans et de Quingey fonctionnent encore à ce jour et servent de bases arrière logistique pour les MARRA d'Amancey, Ornans et Arc et Senans et pour la Maison de Santé de Professionnels d'Amancey (Opération vaccination en « ville »).

Depuis l'ouverture, ce sont près de 27 000 vaccins qui ont été réalisés dans les deux centres et ce nombre ne cesse d'augmenter.





Visite du nouveau Préfet du Doubs

Le 06/10/2021 Jean-Claude GRENIER, Président de la Communauté de Communes Loue Lison et l'ensemble des Vice-Présidents, ont eu le plaisir de recevoir le nouveau préfet du Doubs, Mr Colombet, pour une première visite officielle sur le territoire Loue Lison. La délégation s'est rendue à :

- France Service Ornans. Le bâtiment nouvellement rénové appartenant à la commune est un véritable lieu d'accueil, de conseils, d'informations et d'orientation.
- ITW Rivex à Ornans, une entreprise d'industrialisation, de fabrication et de vente de fixations métalliques pour l'automobile. Les responsables ont présenté leur projet de nouvelle usine à Monsieur le Préfet, qui vise à relocaliser l'ensemble de l'activité sur un nouveau site plus adapté.

Pour la troisième visite, la délégation s'est rendue au camping de la Roche d'Ully pour conjointement découvrir le centre aqualudique Nautiloue et évoquer la politique touristique de la CCLL mise en œuvre par l'Office du Tourisme.



Ouverture & labellisation des France Services

La CCLL disposait sur son territoire de deux France Services à Amancey et à Quingey.

Une troisième France Services a ouvert fin août à Ornans, au 32 rue Jacques GERVAIS (Maison Bailly). Sont regroupés en ce lieu : France Services Ornans et le Centre Intercommunal d'Action Sociale Loue Lison (CIAS). Les France Services sont des lieux d'accueil, de conseils, d'informations et d'orientation, et proposent un accès à différents services publics. Les France Services de Quingey et Ornans ont été labellisées en 2021.



Coordonnées des France Services :

- 32 Rue Jacques Gervais, 25290 Ornans 03 70 88 96 70
- 4 Lot. les Rives de la Loue, 25440 Quingey 03 70 88 50 10
- 13 Rue du Four, 25330 Amancey 03 81 86 79 80

J'agis pour mon territoire Loue Lison

Depuis début 2021, une trentaine d'acteurs locaux (associations, socio professionnels de l'environnement, du tourisme, de la culture...) et d'élus travaillent conjointement dans le cadre du projet «j'agis pour mon territoire Loue-Lison » ; projet qui s'intégre au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Commune Loue Lison et qui est soutenu par l'Europe, au titre du LEADER.

Dans le cadre de ce projet sont prévus : 180 séances d'animation scolaire, la réalisation d'un document pédagogique + 1 BD, 3 évènements sur le territoire, 6 balades nature, la valorisation des bonnes pratiques ainsi qu'une exposition itinérante.

Le Communauté de Communes et ses partenaires ont été récompensés pour cette action dans le cadre des Lauriers des Collectivités du Doubs dans la catégorie « Avenir ».



Visite Ministre Biodiversité

Madame Bérangère ABBA ministre de la biodiversité est venue en visite officielle aux pépinières Duchesne de Flagey, le 22 Mai 2021.





Unis pour la relance de l'économie / les aides aux entreprises

Face aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 pour les entreprises et en particulier celles de moins de 10 salariés, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la CCLL se sont mobilisées pour permettre la mise en place d'aides exceptionnelles.

En relation avec les associations de commerçants et les élus du territoire, les contours de ces aides ont été travaillés au plus près des besoins recensés et des possibilités offertes par la loi. Deux types d'aides ont été actées lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020 :

- des aides individuelles pour les entreprises,
- des aides pour les projets collectifs.

Une autre catégorie d'aide a été actée lors du conseil communautaire du 21 janvier 2021 :

- aide aux loyers d'entreprises

Les subventions étaient allouées pour tout projet présenté par une entreprise à condition qu'il y ait un lien avéré avec la crise sanitaire. Par exemple, si un chef d'entreprise a besoin de remplacer du matériel vétuste, il a toujours accès aux aides classiques de la Région et de la CCLL. En revanche, s'il doit réaliser des investissements pour pouvoir faire du click & collect ou pour élargir ses prestations et mieux rebondir, il peut solliciter ces aides exceptionnelles.

De plus le Chèque France Numérique est un chèque forfaitaire de 500 € qui permettra à des entreprises, de moins de 11 salariés, ayant subi une fermeture administrative pendant le confinement en novembre 2020, de couvrir les dépenses favorisant l'inclusion numérique (création de site internet, acquisition de logiciel de vente en ligne...).

Retrouvez toutes les informations sur les aides aux entreprises sur le site www.cclouelison.fr

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Loue Lison entre dans sa 2ème étape : il est temps de définir la stratégie de développement du territoire à l'horizon 2040. Le SCOT est un document planificateur permettant aux communes de se projeter sur le long terme.

Les grandes thématiques abordées sont entre autres :

- Paysage, patrimoine et tourisme
- Environnement et transitions
- Les grands équilibres résidentiels
- Mobilité et accès aux services
- Développement économique

Le 11 octobre, un forum citoyen a été organisé au CAL à Ornans à 20h. Des ateliers thématiques se déroulent de novembre 2021 au printemps 2022.

Vous pouvez également donner votre avis en répondant à la consultation citoyenne en ligne sur le site :











Arts et Culture Loue Lison

Malgré la situation sanitaire, la Communauté de Communes a soutenu la Culture sur Loue-Lison.

La Compagnie de la Tortue est venue en résidence artistique à Amancey, du 24 au 30 octobre 2021. Cette action a été réalisée en partenariat avec le Département du Doubs. 2 spectacles de Contes ont été proposés : « Récits d'ici et d'ailleurs » à la bibliothèque d'Amancey et « Sage comme un orage » à la salle de convivialité de Déservillers.

D'autres compagnies ont proposé des spectacles soutenus par la CCLL : La Gouaille , Mal Lunée , L'allée des cerisiers, l'Office culturel de Quingey , Les sens des mots, Lucie et les chevaux , Anim'à Nans...

Plusieurs spectacles en partenariat avec les 2 scènes de Besançon ont également été proposés sur le territoire et à différents publics : aux écoles, collèges, familles, écoles de musique.



Etude Pré opérationnelle OPAH / le territoire

La Communauté de Communes Loue Lison s'est engagée dans une étude pré-opérationnelle relative à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de son territoire intercommunal avec le bureau d'études Urbam Conseil, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). La finalité de cette étude est de pouvoir mettre en œuvre un dispositif incitatif visant à soutenir la rénovation qualitative des logements du parc privé grâce à un accompagnement administratif et technique gratuit et des aides financières aux propriétaires occupants et bailleurs (sous conditions).

Dans le cadre de cette étude, des questionnaires ont été remis aux particuliers et aux propriétaires bailleurs pour pré-identifier les potentialités et les besoins concernant l'habitat.

Les résultats seront connus durant ce printemps 2022. Pour une mise en œuvre éventuelle au 2nd semestre 2022.



Signature du Contrat de Ruralité

Ce Contrat de Ruralité a accompagné les projets de territoire dans le cadre du Plan de Relance. Le CRTE, piloté par l'Etat, est porté par la CCLL pour toute la durée du mandat 2020/2026.

Après une présentation du CRTE en conférence des Maires le 11 mai dernier, la CCLL a proposé de travailler par groupe de communes représentant un bassin de vie et a découpé le territoire en 12 secteurs. Ceux-ci ont été chargés de recenser courant juin les projets à inscrire dans ce contrat.

Le 6 juillet 2021, Monsieur Jean Claude Grenier, président de la CCLL et Monsieur Jean-Philippe SETBON, secrétaire général, préfet du département par intérim, ont signé un premier protocole d'engagement. Ce document mentionne les premiers projets mûrs susceptibles d'être financés dès 2021 dans le cadre du plan de relance, le recensement des contractualisations, et programmes d'action, les partenaires associés et les grandes orientations stratégiques du projet de territoire, ainsi que l'ingénierie dédiée à ce contrat. Puis à l'automne, ce contrat sera conclu pour permettre aux maitres d'ouvrage d'avoir une visibilité



Ornans et Quingey petites villes de demain

Signature de la convention "Petites Villes de Demain"

Vendredi 28 mai, Joël Mathurin, Préfet du Doubs, Jean-Claude Grenier, Président de la CCLL, Sarah Faivre, Maire de Quingey, et Isabelle Guillame, Maire d'Ornans ont signé la convention "Petites Villes de Demain".

Petites Villes de Demain est un dispositif qui permet aux collectivités lauréates, Ornans et Quingey pour le territoire Loue Lison, de concrétiser leur démarche de revitalisation.

Jean-Claude Grenier, président de la CCLL, a pour sa part insisté sur le fait que l'ensemble du territoire Loue Lison et ses 74 communes vont bénéficier indirectement de ce programme.

Le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.



Mobilité

La communauté de communes en route vers la compétence mobilité

Les élus de la Communauté de communes Loue Lison (CCLL) se sont prononcés favorablement (deux voix contre) pour transférer la MOBILITE à la CCLL.

Les transports pour les services réguliers et scolaires régionaux actuels resteront de la compétence de la Région.

Reste à définir les contours de cette nouvelle compétence qui devra répondre à certain besoins identifiés sur cette problématique.



Prise de compétence : Eau / Assainissement

Après un premier débat en 2019 portant sur la prise de compétence Eau/Assainissement n'ayant pas abouti, la Communauté de Communes Loue Lison a une nouvelle fois proposé le transfert de cette compétence lors du conseil communautaire du 21/01/21, avec un avis favorable du conseil communautaire. Ce débat donnait suite au précédent conseil communautaire du 17/12/2020 durant lequel la DDT, L'Agence de L'Eau et le Conseil départemental étaient intervenus tour à tour pour expliquer l'intérêt de ce transfert.

Les communes avaient 3 mois pour délibérer. Finalement, au 30 avril 2021, pour la compétence assainissement collectif, 22 communes, représentant 6 015 habitants ont exprimé leur opposition au transfert de la compétence à la communauté de communes au 1er janvier 2023.

Pour la compétence eau potable, 26 communes, représentant 6 686 habitants, se sont opposées au transfert de cette compétence à la communauté de communes à la date du 1er janvier 2024.

Par conséquent, la consultation ayant réuni un nombre suffisant d'avis défavorables pour que la minorité de blocage soit atteinte, ces transferts n'ont pu se faire.

La date butoir précisée par la loi LOI n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes fixe un transfert en 2026.

